

## INVITATION AUX 25es CHAMPIONNATS SUISSES INDIVIDUELS SENIORS

Le TTC Port a le plaisir de vous inviter à participer aux 25es Championnats suisses individuels seniors.

<b>Date</b>	Le dimanche 25 avril 2010
<b>Lieu</b>	Mehrweckhalle, Allmendstrasse 23, 2562 Port
<b>Organisation</b>	TTC Port (MTTV)
<b>Juge-arbitre</b>	Roland Wyss (MTTV)
<b>Jury</b>	Hansueli Gerber (Représentant MTTV) Thomas Schafroth (Membre CO TTC Port) Roland Wyss (JA, sans droit de vote)
<b>Tables / balles</b>	16 tables DONIC Compact / Donic*** orange
<b>Séries organisées</b>	Simple dames O40, O50, O60, O70 Simple messieurs O40, O50, O60, O70 Double dames O40, O50, O60, O70 Double messieurs O40, O50, O60, O70 Mixte O40, O50, O60, O70
<b>Horaire (provisoire)</b>	<b>Le dimanche 25 avril 2010</b> 7h45: Ouverture de la salle 8h20: Discours de bienvenue 8h30: Début des compétitions L'horaire définitif sera envoyé aux clubs des participant(e)s environ deux semaines avant la manifestation.
<b>Tirage au sort</b>	Mardi, le 16 mars 2010 à partir de 13h00 auprès de Swiss Table Tennis, Talgutzentrum 27, 3063 Ittigen
<b>Participant(e)s</b>	La manifestation est ouverte à tou(te)s les joueurs (joueuses) des catégories O40 (né(e)s entre 1958 et 1969), O50 (né(e)s entre 1948 et 1959), O60 (né(e)s entre 1938 et 1949) et O70 (né(e)s 1937 et avant) <ul style="list-style-type: none"><li>• qui possèdent une licence STT valable, sans mention «E»</li><li>• de nationalité Suisse, mais avec autorisation de jouer dans un club étranger, au bénéfice d'une wildcard délivrée par la Direction STT</li></ul> Les dames <b>ne sont pas</b> autorisées à jouer dans les séries Messieurs.  Les participant(e)s ne peuvent jouer que dans la série simple correspondant à leur classe d'âge. Si une série n'est pas organisée, selon RS STT, art. 30.5 les joueurs ou paires concernés peuvent jouer dans la classe d'âge directement inférieure. Les doubles et doubles-mixtes peuvent être composés de joueurs (joueuses) de classes d'âge différentes. Dans ce cas, les paires jouent dans la classe d'âge du joueur le plus jeune. Les participant(e)s ne peuvent jouer en double et en mixte que dans une seule classe d'âge (voir RS STT, art. 33.6).
<b>Mode de déroulement</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Toutes les rencontres se disputent en trois sets gagnants</li><li>• Toutes les séries se déroulent selon la formule de tournoi mixte</li><li>• Conformément au RS STT, art. 380.3.1, le premier et le second de chaque groupe sont qualifiés et autorisés à jouer dans le tour final, disputé par élimination directe</li></ul>
<b>Titres</b>	Les quatre premiers (premières) de chaque série recevront la médaille officielle STT.
<b>Finances d'inscription</b>	Séries simple CHF 10.00, Séries double CHF 7.00 par joueur (joueuse), taxe à reverser à STT CHF 3.50. La finance d'inscription sera facturée aux clubs des participant(e)s.
<b>Inscription</b>	Par écrit, au moyen du <b>formulaire ci-joint</b> , jusqu'au <b>vendredi 12 mars 2010 (timbre postal)</b> au plus tard par courrier A à Swiss Table Tennis, Case postale 606, 3000 Berne 22. <b>Les inscriptions envoyées plus tard ne seront plus prises en considération.</b> Pour les paires de double, indiquer simplement le numéro du (de la) partenaire dans la colonne correspondante. Il est impératif qu'un(e) partenaire hors-club (depuis la position 20 en montant) soit également inscrit(e) par son propre club. <b>Si la mention mutuelle des partenaires ne figure pas sur le formulaire d'inscription, le/la joueur/joueuse mentionné(e) pour le simple est considéré(e) comme OUVERTE (c'est-à-dire inscrit(e) sans partenaire), ce qui fait qu'un(e) partenaire lui sera trouvé(e) par le sort.</b>
<b>Informations diverses</b>	Il est désirable que les joueurs (joueuses) desservent des compteurs Une tenue conforme à l'art. 3.2.2 (Règlement pour les compétitions internationales) est obligatoire Les chaussures de sport avec semelles noires marquantes (même partielles) sont interdites dans l'aire de jeu Toute absence non excusée sera sanctionnée d'une amende selon le RF STT, art. 12.2.3 L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident
<b>Restauration</b>	Nous recommandons le buffet copieux dans la salle. Nous vous offrons aussi des repas chauds.
<b>Hébergement</b>	Les participant(e)s sont prié(e)s d'effectuer eux(elles)-mêmes la réservation de leur logement (une liste des hôtels se trouve dans le programme).

Nous nous ferons un plaisir d'accueillir à Port des participant(e)s et un public nombreux et souhaitons à tous des matchs intéressants et une compétition sportive.

### TTC PORT

Markus Gmür, Président du CO